

Douzième Assemblée générale annuelle

FONDATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT INC.

Mercredi 22 octobre 2025, 18 h
École secondaire Marcellin-Champagnat – Bibliothèque

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Étaient présents (es) :

Mathieu Boulerice
Frédérique Camarais
Richard Custeau
Marie-Hélène Cyr
Yves Denis
Laurence Des Granges
Andréanne Jalbert
Eric Jutras
Paul Langevin
Louise Lemieux
Marie-Christine Saran
Caroline Tardif
Francine Viau

Réunion assistée de :

Claudie Boyer

Invitée :

Marjolaine Farand, RCGT

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 18 h 06 par madame Claudie Boyer, coordonnatrice. Elle souhaite la bienvenue à tous.

Il y a 12 membres de la Corporation présents à l'assemblée, ce qui représente plus que le minimum requis selon les statuts. Le quorum requis pour la tenue de toute assemblée générale des membres est constitué de la présence de deux (2) membres.

Le quorum est vérifié.

2. NOMINATION D'UN·E PRÉSIDENT·E ET D'UN·E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Laurence Des Granges de nommer madame Claudie Boyer comme présidente et secrétaire d'assemblée.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

La présidente d'assemblée, madame Claudie Boyer, constate la conformité de la procédure de convocation des membres aux règlements généraux de la Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat.

Celle-ci a été acheminée le 1^{er} octobre 2025, soit au moins 10 jours avant la tenue de l'assemblée, accompagnée de l'ordre du jour de la présente assemblée et du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 23 octobre 2024.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, sans aucune modification, est proposée par madame Louise Lemieux.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté sans modification.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'adoption du procès-verbal du 23 octobre 2024, sans aucune modification, est proposée par madame Louise Lemieux.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le procès-verbal est adopté sans modification.

6. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Mathieu Boulerice, président, s'adresse aux personnes présentes :

« Bienvenue à l'Assemblée générale annuelle de la Fondation ESMC. Je vous remercie pour votre présence.

Encore une fois, la Fondation ESMC a vécu une superbe année qui fut marquée par les célébrations des 50 ans de l'ESMC.

En plus de notre tournoi de golf annuel, qui a récolté un profit de plus de 35 000 \$, la Fondation a participé à la Kermesse du mois de mai, activité clôture des célébrations du cinquantième.

Nous avons également eu la chance de recevoir les profits du légendaire match de hockey, membres du personnel contre les élèves, organisé par l'enseignant Michel Gendron.

Je remercie les administrateurs et administratrices du conseil d'administration pour leur implication au cours de la dernière année.

J'aimerais souligner aussi le travail de Claudie Boyer à la coordination de l'organisme.

Merci et bonne soirée ! »

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice, fait la présentation du rapport d'activités.

ACTIVITÉS D'ATTRIBUTION

Elle rappelle à l'assemblée les quatre types de bourses que la Fondation octroie :

- Bourses de soutien
- Bourses de dépannage
- Bourses projet-école
- Bourse Famille Payette

Elle est fière de mentionner qu'une cinquième sorte de bourse a fait son apparition au cours de la dernière année : la Bourse Martin Vachon, attribuée aux gagnants de Secondaire en spectacle.

Un montant du budget d'exploitation est alloué à chaque type de bourses :

- Bourses de soutien = 54 000 \$
- Bourses de dépannage = 16 000 \$
- Bourses projet-école = 20 000 \$ (5 000 \$ + 15 000 \$)
- Bourse Famille Payette = 1 000 \$ (par année durant 5 ans – 2021 à 2025)
- Bourse Martin Vachon = 500 \$

Elle décortique les sommes accordées et dépensées pour chaque type de bourse pour l'année 2024-2025.

Bourses de soutien 2024-2025

- 12 demandes ont été reçues
- 12 ont été accordées
- Somme totale octroyée = 47 400,00 \$ sur 54 000 \$

Bourses de dépannage 2024-2025

- Trois demandes ont été reçues
- Trois demandes ont été accordées
- Somme totale octroyée = 12 021,60 \$ sur 16 000 \$

Bourses projet-école 2024-2025

Projet majeur

- Deux demandes reçues et accordées
 - Aménagement de matériel audio pour faciliter l'écoute de discussion entre élèves dans deux classes
 - Remplacement d'outils et de pièces de mobilier dans les laboratoires de sciences
- Somme octroyée = 17 000,00 \$ sur 15 000,00 \$
- Somme dépensée = 10 000,00 \$ + 7 000,00 \$ à venir

Projet éducatif

- Deux demandes reçues et accordées
 - Mirobolante – Conférenciers
 - Projet THIN
- Somme octroyée = 4 007,10 \$ sur 5 000,00 \$
- Somme dépensée = 4 007,10 \$

Somme totale allouée 21 000,00 \$

Bourse Famille Payette 2024

- Médaille Gouverneur général – Maintien de la plus haute moyenne pour l'ensemble de ses matières académiques – **Lydia Verreault.**

La médaillée a reçu une bourse de 500 \$.

En 2024, il n'y a pas eu de récipiendaire pour la médaille du lieutenant-gouverneur remise à un élève s'étant démarqué par son implication sociale ou communautaire tout en démontrant une attitude inspirante.

Bourse Martin Vachon 2024

- Deux gagnants de Secondaire en spectacle ayant eu lieu en décembre
 - Gagnant 1 – Le duo Zoé et Anaïs Rondeau
 - Gagnant 2 – Le groupe Break à Bras
- Les deux groupes de gagnants ont remporté 250 \$.

ACTIVITÉS DE SOUSCRIPTION

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice, présente le résumé des activités de souscription qui ont été tenues par la Fondation ou en collaboration avec la Fondation.

Plusieurs activités de financement ont été tenues tout au long de l'année.

Vente d'uniformes usagés

- Troisième année
- Ventes ponctuelles au cours de l'année scolaire avec les dons reçus
- Prix de vente des vêtements : 5,00 \$ ou 10,00 \$
- Profit de l'activité : 820,00 \$

Rucher MC – Vente de Miel MC

- Quatrième édition
- Prix de vente : 15 \$ - 500gr / 25 \$ - 1 kg
- 434 pots vendus – 320 kg
- Profit de l'activité : 6 146,39 \$

Vente de poinsettias 2024

- Cinquième édition
- 304 plants commandés vendus 15 \$
- Profit de l'activité : 2 019,48 \$

Activités-écoles au profit de la Fondation ESMC

- Tournoi de volleyball
 - Deuxième année
 - Profit de l'activité : 2 023,27\$
- Pièce de théâtre des membres du personnel
 - Deuxième année
 - Profit de l'activité : 1 713,54 \$
- Match de hockey Profs vs Élèves
 - Première année au profit de FESMC
 - Profit de l'activité : 8 129,94 \$

Tournoi de golf

- Neuvième édition
- Vendredi 16 mai 2025
- Quatre présentateurs officiels : Axe Construction | RBL Ventilation | Électricité RBM | Artesa concept
- 148 joueurs
- Profit de l'activité : 35 206,75 \$

Toutes ces activités ont généré un profit de 56 059,37 \$

8. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Madame Marjolaine Farand, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers pour l'exercice 2024-2025. Elle résume les activités de l'année ainsi que les revenus et dépenses de la Fondation pour cette année financière.

Aucune question n'est posée à la suite de la présentation.

Monsieur Mathieu Boulerice propose l'adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025 tels que présentés.

Madame Laurence Des Granges appuie la proposition.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE

Madame Claudie Boyer, présidente d'assemblée, mentionne qu'à la demande des membres du conseil d'administration, une démarche avait été faite afin d'obtenir une proposition de la firme HNA, firme où travaille maintenant notre ancienne chargée de compte, madame Ingrid Savard. La proposition reçue a été transmise plus tôt aux membres du conseil.

Madame Boyer mentionne ne pas avoir reçu de proposition d'honoraires de la firme RCGT pour la prochaine année scolaire. Par contre, les frais actuels sont déjà plus élevés que la proposition d'HNA.

Après une courte discussion, il est proposé par madame Louise Lemieux de retenir la firme HNA comme expert-comptable de la Fondation pour l'exercice 2025-2026.

Madame Marie-Christine Saran appuie la proposition.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. QUITTANCE DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par monsieur Paul Langevin de donner quittance complète et entière aux administrateurs de la Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat pour l'exercice 2024-2025.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11. NOMINATION D'UN-E PRÉSIDENT-E ET D'UN-E SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par monsieur Mathieu Boulерice de nommer madame Claudie Boyer comme présidente d'élection et comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément aux règlements généraux, madame Claudie Boyer annonce que les sièges 6 à 11 sont à élire les années impaires.

De ces cinq postes, deux sont comblés par des représentants soit un membre provenant de la direction de l'ESMC (siège 10) et un membre provenant du personnel l'ESMC (siège 11).

Messieurs Richard Custeau et Éric Jutras ont été reconduits dans leur poste.

Il n'y a donc que quatre postes en élection afin de combler ces six sièges.

La présidente d'élection mentionne que trois personnes déjà en poste ont démontré de l'intérêt pour faire un autre mandat. Il s'agit de :

- Monsieur Mathieu Boulерice (siège 7) – Membre ancien (1990-1995)
- Madame Laurence Des Granges (siège 8) – Membre ancien (2006-2011)
- Madame Frédérique Camaraire (siège 9) – Membre ancien (2010-2015)

Un membre a préféré ne pas reconduire son mandat :

- Monsieur Simon Vachon (siège 6) – Membre ancien (1983-1988)

Nous n'avons reçu qu'une seule candidature en tant que membre ami – Madame Marie-Hélène Cyr.

La présidente d'élection propose la clôture des mises en candidature.

Ainsi, les quatre membres soient mesdames Laurence Des Granges, Frédérique Camaraire et Marie-Hélène Cyr et monsieur Mathieu Boulерice sont donc élus sans opposition sur le conseil.

Enfin, madame Boyer mentionne que le conseil d'administration de l'ESMC a délégué une nouvelle personne lors de leur assemblée générale. En effet, madame Andréanne Jalbert sera la nouvelle représentante.

Madame Claudie Boyer désire remercier messieurs Paul Payette et Simon Vachon, administrateurs sortants, pour leur contribution bénévole sur le conseil d'administration de la Fondation.

13. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE – ÉLECTION DES OFFICIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Madame Claudie Boyer, présidente d'élection, procède à l'élection des différents officiers au sein du conseil d'administration de la Fondation.

14. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – PRÉSENTATION DES OFFICIERS

Madame Claudie Boyer, présidente et secrétaire d'élection, présente les nouveaux membres du CA et leur poste respectif.

Caroline Tardif	représentante Comité de parents	Administratrice
Éric Jutras	représentant Membre du personnel	Administrateur
Andréanne Jalbert	représentante CA de l'École	Administratrice
Richard Custeau	représentant Membre de la direction	Administrateur
Jimmy de Munck	Membre ancien	Administrateur
Marie-Hélène Cyr	Membre ami	Administratrice
Laurence Des Granges	Membre ancien	Secrétaire
Frédérique Camarais	Membre ancien	Trésorière
Marie-Christine Saran	Membre ancien	Vice-présidente souscription
Louise Lemieux	Membre ami	Vice-présidente attribution
Mathieu Boulerice	Membre ancien	Président

Madame Boyer félicite les nouveaux membres élus au conseil d'administration de la Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat.

15. VARIA

Aucun point n'ait ajouté et aucune question n'est posée.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Marie-Christine Saran propose la levée de l'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La levée de l'assemblée générale a lieu à 18 h 53.

Madame Claudie Boyer
Présidente et Secrétaire d'assemblée